



### Règlement pour les essayages de costumes

Les modalités pour les essayages de costumes sont les suivantes.

- ✓ Toujours sur rendez-vous.
- ✓ L'heure du rendez-vous devra être respectée.
- ✓ Les essayages devront se faire en présence du (de la) metteur(e) en scène ou de son assistant(e).
- ✓ En cas d'essayage en groupe, seules deux personnes à la fois seront admises au Grenier de Georges. Soit les autres attendent dans le bureau de l'ABCD en respectant les lieux, soit elles arrivent deux par deux par tranche de  $\frac{3}{4}$  d'heure.
- ✓ Les costumes essayés et/ou réservés seront remis sur leurs cintres (même numérotation sur le cintre que sur le costume).
- ✓ La remise en place des costumes dans le Grenier de Georges sera assurée par le (la) responsable du Grenier de Georges.

Lu et approuvé : responsable costumes de la compagnie .....

Nom : .....

Signature :

.....

Mise à jour : 25-08-2020